

2019

BILAN RSE



CHARTER RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Centre technique industriel fondé en 1967, le Cerib accompagne l'industrie du béton vers le développement pérenne de son activité.

Dans le cadre des engagements fixés par le contrat d'objectifs et de performance conclu avec l'État et la FIB, les actions menées par le Cerib s'inscrivent dans le respect d'un développement durable et reposent sur douze engagements majeurs.

Adopter

un fonctionnement responsable permettant de limiter l'impact environnemental de ses activités.

Garantir la sécurité et la santé de l'ensemble de ses collaborateurs.



Le Cerib S'ENGAGE

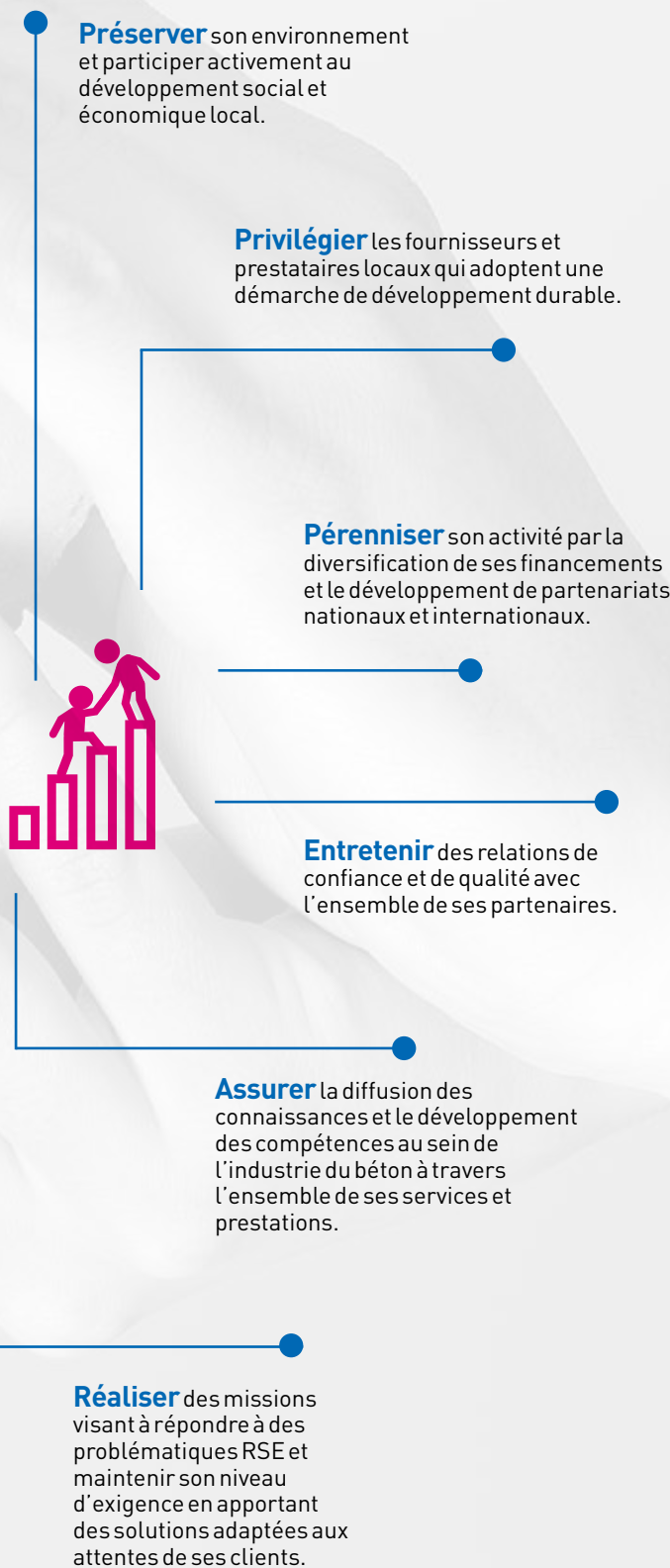
Favoriser la diversité dans l'entreprise et garantir des conditions d'accès et de travail respectueuses de chacun.

Valoriser les compétences de ses collaborateurs et favoriser leur évolution professionnelle en prenant en compte leurs aspirations personnelles.

Baser sa gouvernance d'entreprise sur le dialogue, une communication transparente et un management participatif.

Sensibiliser ses collaborateurs et ses clients aux enjeux du développement durable et promouvoir les bonnes pratiques.

Les missions du Cerib



Préserver son environnement et participer activement au développement social et économique local.

Privilégier les fournisseurs et prestataires locaux qui adoptent une démarche de développement durable.

Pérenniser son activité par la diversification de ses financements et le développement de partenariats nationaux et internationaux.

Entretenir des relations de confiance et de qualité avec l'ensemble de ses partenaires.

Assurer la diffusion des connaissances et le développement des compétences au sein de l'industrie du béton à travers l'ensemble de ses services et prestations.

Réaliser des missions visant à répondre à des problématiques RSE et maintenir son niveau d'exigence en apportant des solutions adaptées aux attentes de ses clients.

Établissement d'utilité publique institué conjointement par le Ministre chargé de l'Industrie et par le Ministre chargé de l'Économie et des Finances en 1967, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib) a pour objet de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration des procédés et à la garantie de la qualité, et plus généralement de contribuer au développement durable de l'industrie des produits en béton.

Le siège du Cerib est implanté à Épernon (Eure-et-Loir) sur un terrain de 13 hectares, équipé de 15 000 m² de laboratoires et bureaux.

Le Cerib est présent dans toutes les régions à travers ses Délégués Régionaux, ses Auditeurs Qualité Régionaux, ses Préventeurs Sécurité Environnement, et ses Métrologues itinérants, qui effectuent des interventions sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les DOM-ROM ainsi qu'à l'international.

Il est également présent à Rennes et à Lyon.

Les actions du Centre sont guidées par les axes stratégiques de son Contrat d'objectifs et de Performance, signé entre l'État, la Fédération de l'Industrie du Béton et le Cerib, qui fixe les objectifs pour quatre ans.

Les équipes du Cerib assurent des missions dans le cadre de l'action collective d'intérêt général et des missions privées dans le cadre de prestations marchandes.

L'action collective se déploie notamment dans les études et recherches, la veille technologique, la normalisation, la réglementation, le transfert des connaissances, l'appui technique et l'accompagnement pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés et pour réduire l'impact environnemental tant des usines que des produits en béton.

Les prestations permettent de développer des compétences et un niveau de service pluridisciplinaire, durable et de qualité pour l'industrie des produits en béton et les acteurs de la construction.

En tant que Centre Technique Industriel, le Cerib s'engage à accompagner l'industrie des produits en béton dans son évolution pérenne et à ce titre se doit d'être exemplaire en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

La responsabilité sociétale du Cerib

La politique du Cerib en matière de responsabilité sociétale est affirmée dans sa charte de développement durable.

Cette charte d'engagement adoptée en juin 2010 par le Conseil d'administration du Cerib fixe le cadre de la politique de développement durable du centre.

La Mission RSE et la Direction générale orientent et suivent les actions, en s'appuyant sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. Un reporting RSE est réalisé annuellement et dans le respect d'une démarche transparente et responsable, le Cerib publie tous les deux ans son Bilan RSE.

La contribution au développement durable étant inscrite dans les missions du Cerib, la responsabilité sociétale est intégrée à tous les niveaux de l'organisation.

La politique RSE du Cerib se décline à travers son mode de fonctionnement et de gouvernance. Elle est notamment liée à la maîtrise des risques pilotée par un Risk Manager, suivie et évaluée par le Comité d'Audit Interne. Elle se déploie dans des activités telles que :

- Les études et recherches (bétons bas carbone, économie circulaire, qualité environnementale des réseaux, efficacité énergétique des bâtiments, performance environnementale des ouvrages...) ;
- La formation initiale (portail dédié à la construction durable pour les enseignants...) ;

- Le transfert auprès de l'environnement et la formation continue en régions ;

- Les prestations spécifiques (mesures en environnement, accompagnement Santé et Sécurité au travail, plan d'actions RSE, essais pour dispositifs d'assainissement non collectif, certification, Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire, bilan carbone, ACV...).

Les principales parties prenantes du Cerib sont les entreprises de l'industrie des produits en béton, ainsi que l'État représenté par un commissaire du Gouvernement.

Les échanges avec l'écosystème industriel s'effectuent principalement par des contacts directs sur sites, notamment via les équipes régionalisées, et par l'intermédiaire des instances professionnelles. Des enquêtes régulières permettent la prise en compte des attentes de l'ensemble des clients.

L'engagement du Cerib au sein de nombreux clusters, pôles de compétitivités, associations, projets locaux, s'inscrit dans sa stratégie de développement durable. Le Centre noue par ailleurs des partenariats avec des organismes de laboratoires ou de recherches nationaux et internationaux.

Le Cerib est également membre du Réseau CTI et de l'Institut MECD Tremplin Carnot (Matériaux et Équipements pour la Construction Durable).



LES ACTIONS DU CERIB CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DE 10 OBJECTIFS DÉFINIS PAR L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU.



ODD 3

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



ODD 4

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



ODD 5

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



ODD 6

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement



ODD 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



ODD 9

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



ODD 11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



ODD 12

Établir des modes de consommation et de production durables



ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



ODD 17

Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile



En 2015 l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces objectifs fixés à horizon 2030 couvrent les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale. Les ODD ont vocation à être déclinés opérationnellement au sein de chaque état. La déclinaison française a débuté en 2016 sous l'égide du ministère en charge de l'Environnement.

Indicateurs RSE



L'Expertise et l'Innovation sont des valeurs que le Cerib met au service de l'industrie dans le cadre de ses actions collectives ou privées. Des coopérations efficaces avec des centres techniques ou des organismes de recherche conduisent à des synergies qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable.

INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

En 2019, le Cerib consacre 35 % du budget de l'action collective aux études et recherches, soit le niveau le plus haut depuis dix ans, ce qui représente 3,1 millions d'euros (Fig. 1a et 1b).

ASSURER LA PÉRENNITÉ PAR DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Le chiffre d'affaires des prestations et conventions a doublé depuis 2010, avec une moyenne de 8 % d'augmentation chaque année (Fig. 2a et 2b), permettant en 2019 d'assurer un niveau de ressources de 12,4 millions d'euros, soit 59 % des ressources globales de l'année. Levier économique mais aussi source de diversification de financement, ces ressources complémentaires permettent d'assurer la pérennité du Centre et son développement au service de l'industrie des produits en béton.

QUELQUES ACTIONS 2018-2019

→ Valorisation des matériaux isolants, absorbants et anti-vibratiles

Le Consortium Nice-EBAU (Écrans Bas Acoustiques Urbains), rassemblant la Métropole Nice Côte d'Azur et 7 partenaires dont le Cerib, se voit attribuer un Décibel d'Or en 2019, dans la catégorie « matériaux acoustiques et systèmes constructifs », pour l'expérimentation grandeur nature de trois prototypes d'écrans bas acoustiques multimatériaux.

→ Signature d'un contrat entre le groupe LEGENDRE et le Centre d'Essais au Feu du Cerib dans le cadre d'une thèse sur le comportement au feu d'un système innovant de poutre hybride béton-acier

Pour ce projet, le Groupe LEGENDRE a souhaité s'appuyer sur les compétences du Centre d'Essais au Feu du Cerib en vue de produire une caractérisation scientifique de ce système en situation d'incendie, sur la base d'une campagne expérimentale couplée à une approche numérique.

→ Leviatys® : Innovation Cerib pour la Métrologie du pesage dans l'industrie du béton

En 2018, le Cerib a déposé un brevet, « Leviatys », répondant aux besoins de pesage de fortes capacités en production. Le domaine de mesure s'étend de 300 kg à 6 t., et permet de quantifier les caractéristiques métrologiques du pesage sans passer par le dépôt de masses étalon.



L'équipe HSE est
intervenu sur plus de
**170 SITES DE
PRODUCTION**

650 K€
consacrés à
l'accompagnement de l'IB
en sécurité, environnement
et RSE.

Cerib, partenaire historique
de la charte UNICEM entreprises
engagées a évalué les
PRATIQUES RSE
de plus de 400 unités de production
de BPE et 60 carrières.

Fig.1a
BUDGET CONSACRÉ
AUX ÉTUDES & RECHERCHES (M€)

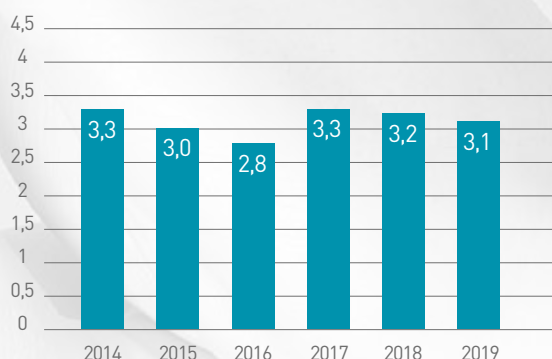


Fig.2a
CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRESTATIONS
ET CONVENTIONS (M€)

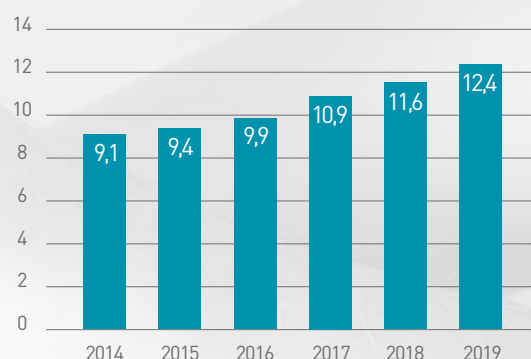


Fig.1b
PART DE L'ACTION COLLECTIVE
CONSACRÉE AUX ÉTUDES & RECHERCHES (%)

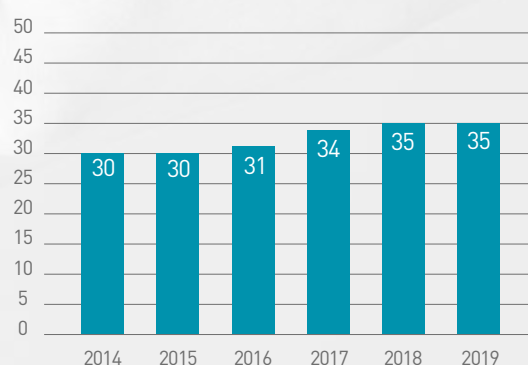
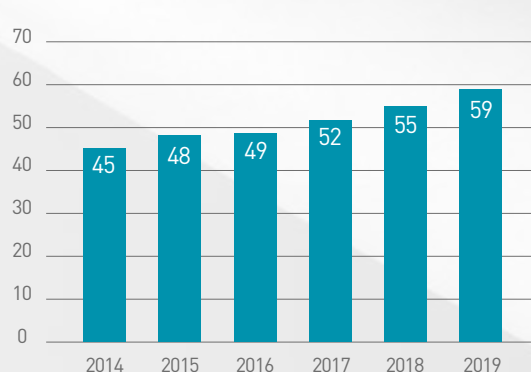


Fig.2b
PART DES PRESTATIONS ET CONVENTIONS
DANS LES RESSOURCES DU CENTRE (% DES RESSOURCES)





Pérenniser l'emploi et développer le capital humain



La santé et la sécurité de ses salariés constitue une des priorités majeures du Cerib qui a inscrit le Respect et le Bien-être au travail dans ses valeurs. Chaque direction élabore annuellement son plan d'actions pour atteindre les objectifs fixés par la direction générale. Les travaux d'aménagements du Cerib prennent systématiquement en compte l'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

EMPLOI PÉRENNE ET FORMATION

L'effectif global du Cerib s'élève à 163 salariés fin 2019 (Fig. 3). En 2019, 97 % des contrats sont à durée indéterminée, reflétant la volonté de pérennité et de stabilité d'emploi de l'entreprise.

La part d'investissement consenti au titre de la formation professionnelle en 2019 s'élève à 120 k€, soit 2,6 fois supérieur au minimum légal (Fig. 5). Dans un contexte économique contraint et une rigueur budgétaire indispensable à l'atteinte des objectifs validés par la gouvernance du Cerib, le centre poursuit donc sa politique d'accompagnement professionnel et d'élévation des compétences de ses salariés.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Le ratio (nombre de salariés hommes/ nombre de salariées femmes) est inférieur à 1,7 depuis 2 ans (Fig. 4). Le secteur de la construction se féminise à pas lents et il est souvent difficile d'avoir une parité au niveau des candidatures reçues lors des embauches.

La tendance à l'augmentation de la représentativité des femmes au niveau des emplois de cadres se confirme. En 2019, 63 % des femmes occupent des emplois de cadres contre 43 % en 2010.

L'accord en faveur de l'égalité professionnelle Hommes-Femmes se poursuit en 2019 afin de garantir l'absence de différenciation en matière de rémunération entre les femmes et les hommes, de leur assurer une égalité professionnelle pour l'accès à l'emploi, dans le déroulement de carrière ou encore pour la formation.

En 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel crée l'Index de l'Égalité Professionnelle. Pour l'année 2019, le Cerib obtient une valeur d'Index de 79 points /100. Ce score élevé illustre la concrétisation de l'engagement pris par le Cerib en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Après 6 ans d'augmentation régulière, la contribution Agefiph versée en 2019 est en nette diminution, descendant à 16 k€ (Fig. 6). L'augmentation du nombre de salariés en situation de handicap au sein des équipes et le partenariat avec l'Esat « les ateliers vers l'autonomie » expliquent cette tendance pour laquelle le Cerib entend poursuivre son engagement. En 2019, le taux de rotation effectif physique du personnel reste stable depuis 10 ans, entre 8 % et 10 %.

QUELQUES ACTIONS 2018-2019

→ Nombre d'actions SST réalisées en 2018 et 2019

580 ont été réalisées en 2018/2019.
307 en 2018 et 273 en 2019

→ Signature d'un accord de télétravail en 2019

→ Journée d'information du middle management à la compliance

Fig.3
RÉPARTITION DES SALARIÉ(E)S PARTYPE
DE CONTRAT DE TRAVAIL (ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN MOYENNÉ SUR L'ANNÉE 2019)

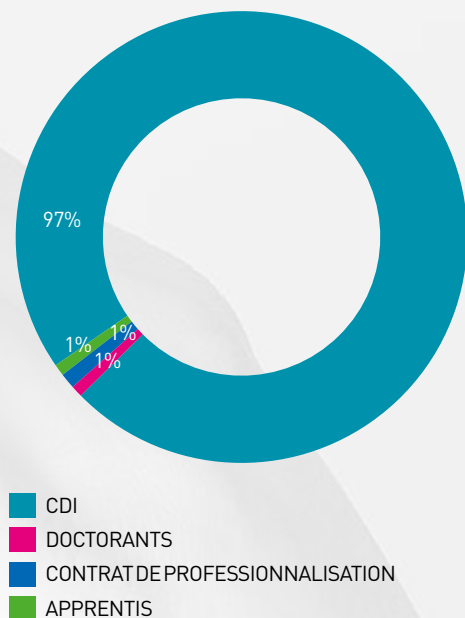


Fig.5
INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION
PROFESSIONNELLE EN 2019 MONTANT
MINIMUM LÉGAL ET MONTANT VERSÉ (EN K€)

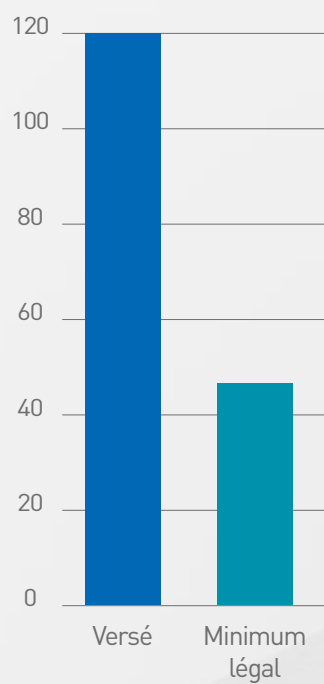


Fig.4
RÉPARTITION
DES SALARIÉS
PAR SEXE
ET STATUT
PROFESSIONNEL
(HORS APPRENTIS
ET CONTRATS DE
PROFESSION-
NALISATION)

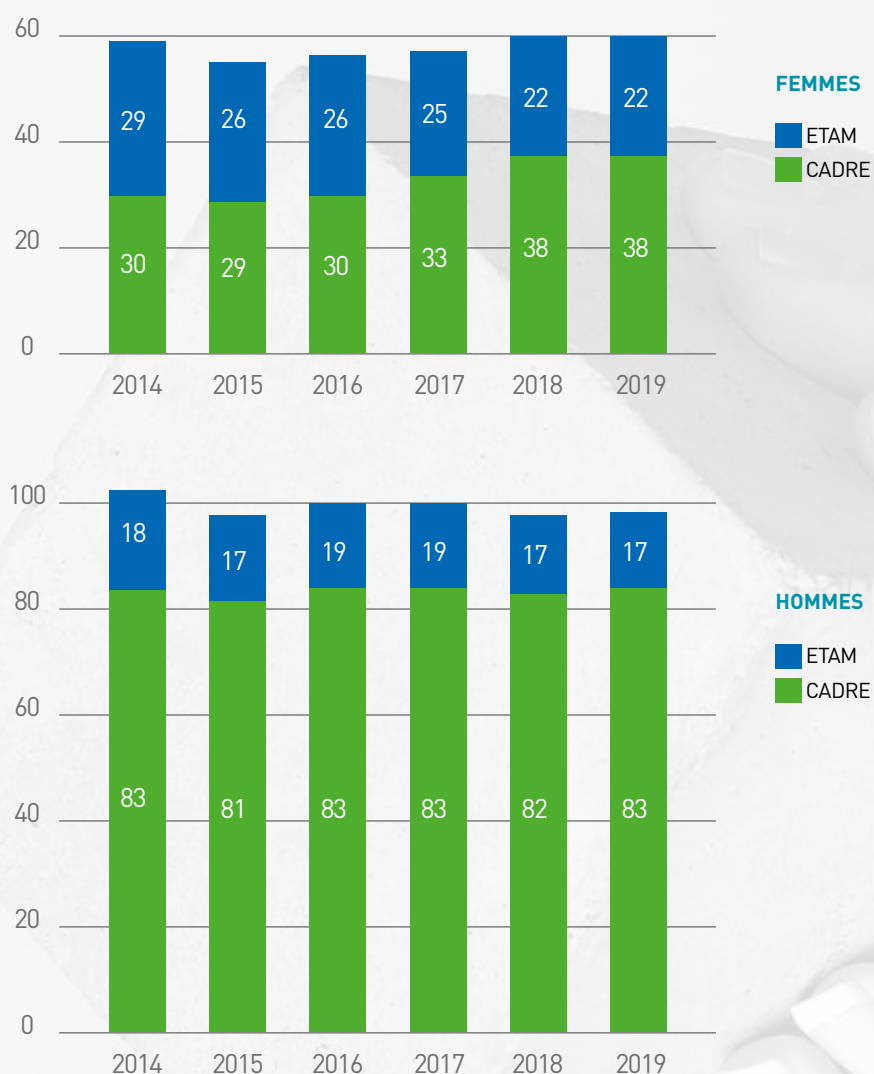
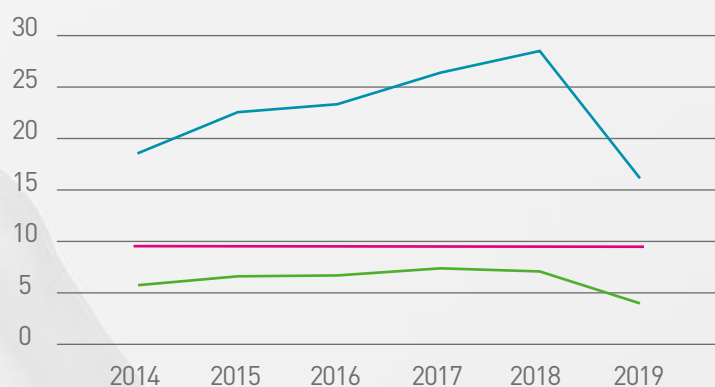


Fig.6
EMPLOIS HANDICAPÉS
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
MANQUANTS AU TITRE
DES EFFORTS CONSENTIS
ET MONTANT DE LA CONTRIBUTION
AGEFIPH VERSÉE (K€)

■ MONTANT DE LA CONTRIBUTION (K€)
 ■ OBLIGATION D'EMPLOI (INDIVIDUS)
 ■ NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES MANQUANTS (INDIVIDUS)



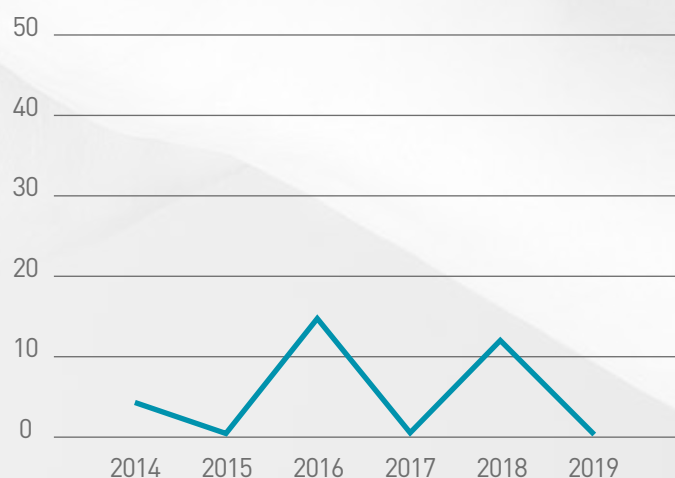
0
 ACCIDENT



SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SALARIÉS

En matière de santé et de sécurité de ses salariés, après un rebond en 2018, l'année 2019 est marquée par le retour à l'atteinte de l'objectif du zéro accident (Fig.7). La mobilisation de tous en matière de santé et de sécurité, et une vigilance de chaque instant doivent être maintenues pour prévenir les accidents et prolonger ces bons résultats.

Fig.7
ACCIDENT DU TRAVAIL - TAUX DE FRÉQUENCE TF1





Économiser les ressources et préserver l'environnement



Toute activité économique consomme des ressources et génère des déchets qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. En tant qu'entreprise responsable, le Cerib mesure, analyse et met en place des actions pour maîtriser ses consommations de ressources et réduire ses flux de déchets. Les actions collectives et offres de service du Cerib visent à répondre aux enjeux actuels de ville durable et de mode de production respectueux de l'environnement : bétons à faible impact carbone, économie circulaire, plan d'accompagnement RSE.

La facture énergétique globale du Cerib en 2019 qui s'élève à 217 k€ est à peu près constante par rapport à 2015 malgré la croissance de la production. Elle correspond à une consommation d'environ 1350 MWh d'électricité et 2000 MWh de gaz (hors essais au feu qui représentent 520 MWh en 2019) (Fig.8).

La consommation de gaz nécessaire au chauffage des bâtiments (consommations de gaz hors utilisation dans le cadre des essais du Centre d'essai au feu) fluctue autour de 2500 MWh depuis plusieurs années, en lien avec les conditions climatiques. Pour atteindre une réduction significative des consommations, des travaux importants de rénovation seraient à entreprendre sur les bâtiments.

La consommation d'électricité, imputable au fonctionnement des matériels d'essais (étuves, malaxeurs, presses...), d'éclairage et de matériel informatique, est stable et maîtrisée, malgré la multiplication des matériels informatiques. Des pistes de réflexion sont en cours pour localiser en région Centre les sources d'approvisionnement d'électricité.

La consommation d'eau stable depuis 2017 illustre l'efficacité des mesures de contrôle mises en place pour réduire le risque d'accidents (fuites, vannes non fermées...) (Fig.10). Le niveau de consommation élevé observé ces dernières années s'explique par le développement de certains essais nécessitant un important refroidissement par eau. Une réflexion est à mener sur ces essais afin de réduire ces circuits ouverts.

Les Déchets Inertes de Béton (DIB), directement liés à nos activités représentent près de 75 % des 962 tonnes de déchets traités en 2019, soit 700 tonnes environ. Environ 80% de ces déchets de béton sont recyclés par une entreprise située à moins de 25 km du Cerib (Fig.9).

La quantité de DIB générés reste élevée en 2018 et 2019, bien qu'inférieure à 2017, semblant montrer les premiers résultats des actions mises en place après 2017 (Fig.11). Ce travail reste à poursuivre. Les flux des autres déchets restent maîtrisés à des niveaux faibles.

EXEMPLES D'ACTIONS SUR 2018/2019

→ Nouvelle version d'Oduc+ avec plus de fonctionnalités

Le logiciel de calcul des dimensionnements des canalisations d'assainissement ODUC+ intègre désormais plus de fonctionnalités et permet de calculer la capacité d'infiltration nécessaire selon le revêtement drainant choisi en déterminant la perméabilité en fonction de l'implantation du projet et du stockage à réaliser. Un incontournable créé et suivi par le département TP du Cerib.

→ L'économie circulaire dans la construction : l'exemple de la résidence Le Onze à Chartres

La résidence Le Onze à Chartres de PIERRE & TERRITOIRES Eure-et-Loir et PROCIVIS Eure-et-Loir s'inscrit dans une démarche éco-responsable exemplaire, autour des axes techniques, environnemental et social et de la recherche du bon équilibre Énergie/Carbone/Coût. Ce démonstrateur vise à mettre en œuvre concrètement les concepts d'économie circulaire : Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), circuit court, incorporation de granulats de béton recyclé dans les bétons structuraux, expérimentation E+C- et exploitation du numérique et du BIM en phase chantier.

Ce projet porté par la FIB et le Cerib, lauréat en 2018 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Permis d'innover », vise en particulier à illustrer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale avec l'utilisation de granulats de béton recyclé issus de la déconstruction de Chartres Métropole, dans les ouvrages en bétons structuraux réalisés à partir de béton prêt à l'emploi ou de produits industriels préfabriqués.

Fig.8
CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (MWh)

■ ÉLECTRICITÉ (MWh) ■ GAZ (MWh) - Hors essais feu

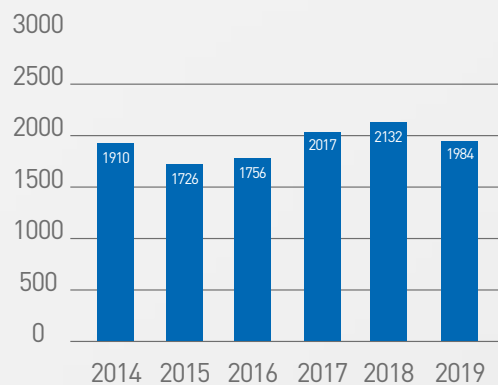
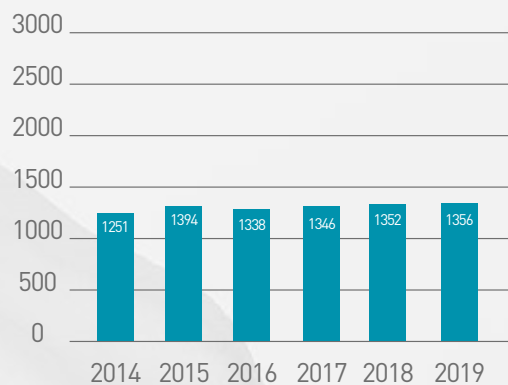


Fig.9
RECYCLAGE DES REBUTS DE BÉTON

■ 82% BÉTON RECYCLÉ (573 TONNES)
■ 18% NON RECYCLÉ (129 TONNES)

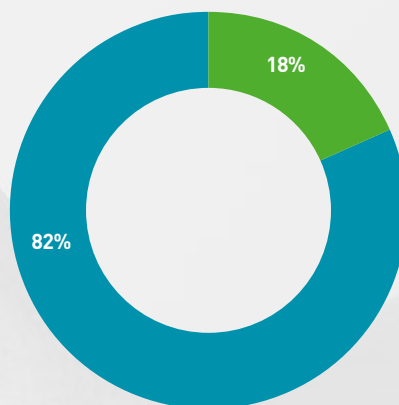


Fig.10
CONSOMMATIONS TOTALES D'EAU (M³)

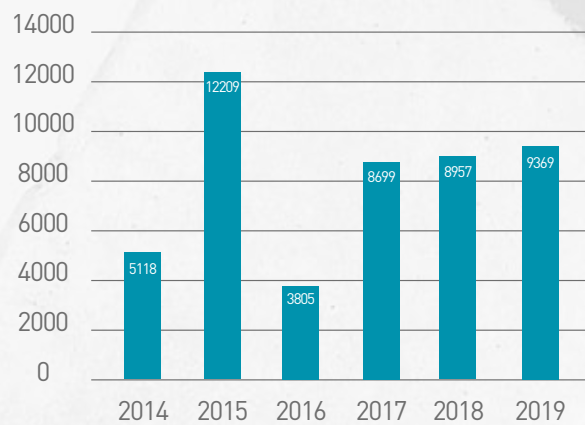
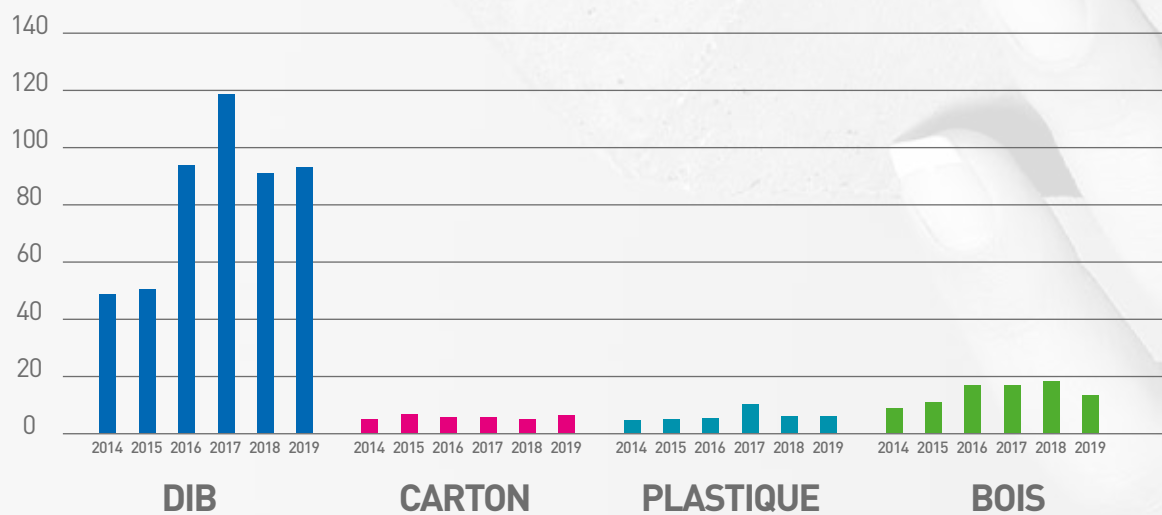


Fig.11
FLUX DE DÉCHETS GÉNÉRÉS DEPUIS 2014 (EN TONNES)

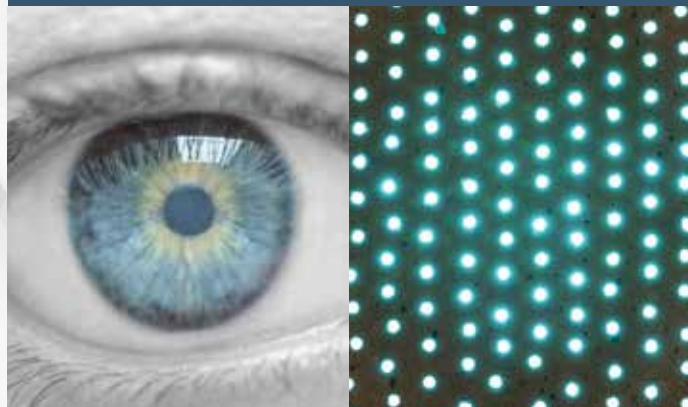


C COOPÉRATION



EXPERTISE

R RESPECT



i INNOVATION

B BIEN-ÊTRE



